

LA FLAMBÉE ADIP

ORGANE OFFICIEL DE L'ASSOCIATION DES DISTRIBUTEURS INDÉPENDANTS DE PRODUITS PÉTROLIERS

VOLUME 26

DÉCEMBRE 1988

NUMÉRO 4

"OÙ VA LE PRIX DU PÉTROLE ?"

**SELON LE PROFESSEUR ANTOINE AYOUB,
L'ACCORD DE L'OPEP DEMEURE FRAGILE**

Comme nous le mentionnons à la page 2, la conférence sur les prix du pétrole livrée par l'Économiste Antoine Ayoub lors du Souper-Causerie du 4 décembre dernier a vivement intéressé les membres qui se sont déplacés d'un bon nombre de régions du Québec pour entendre cet expert connu internationalement.



C'est M. Jacques Crevier, vice-président, qui a présenté la conférence.

Ils n'ont pas été déçus, selon les commentaires entendus après l'événement. Le Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec y avait délégué un représentant en la personne de Monsieur Pierre Lavallée, Directeur à la Direction Générale des Hydrocarbures, qui s'est dit fort impressionné par la clarté de l'exposé du professeur.

Pour le bénéfice des membres et tous nos lecteurs, nous résumons l'essentiel des propos du Professeur Ayoub. Nous comptons sur l'indulgence de ce dernier et de nos lecteurs,

l'espace dont nous disposons ne nous permettant pas de reproduire son intéressante conférence en entier, comme nous l'aurions souhaité.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, notons tout de suite que Monsieur Ayoub avait prédit le dénouement de l'impasse dans laquelle se sont trouvés momentanément les pays de l'OPEP lors d'une conférence qu'il prononçait devant les Représentants de la Chambre de Commerce Franco-Arabe les 8 et 9 novembre derniers, à Paris. Il avait prévu qu'il y aurait effectivement accord.

Maintenant que l'accord a eu lieu, une question se pose: Cet accord va-t-il durer? Ou bien va-t-il, comme en 1976, tomber en ruine rapidement et engendrer un retour à la concurrence entre les pays?

Pour Monsieur Ayoub, la réponse à cette question renvoie à un seul facteur: la dichotomie qui existe entre les membres de l'OPEP. En effet ces pays ont beaucoup de points de divergence et un seul point commun. Le point commun, c'est que tous produisent du pétrole; et tous sont des pays en voie de développement. Le poids de désaccord fondamental, c'est qu'il existe deux groupes au sein de l'organisation.

Le premier groupe est constitué essentiellement des Pays Arabes du Golfe. Ces pays ont énormément de réserves pétrolières (75 ans) et peu de population donc ils ont peu de besoins financiers. Ces pays vont par conséquent chercher à établir un "Plan Long", c'est-à-dire qu'ils ne vont pas chercher à faire exploser les prix du pétrole de crainte de

voir d'autres sources d'énergie venir se substituer au pétrole et en limiter la demande. Ils vont plutôt chercher à étaler dans le temps la hausse des prix pétroliers. Et, comme ces pays possèdent les réserves les plus importantes, ils ont aussi le poids le plus important à l'intérieur de l'OPEP.

Le deuxième groupe est composé de pays très importants tels l'Indonésie, le Venezuela, l'Algérie... Ce sont des pays à fortes populations, donc à besoins financiers importants; de plus, ils sont endettés et ont beaucoup moins de pétrole que le premier groupe. L'intérêt des pays de ce 2e groupe est de voir les prix du pétrole monter, car ils savent qu'on ne peut supplanter le pétrole sur une période de 7 ou 8 ans et que d'ici là ils n'auront pratiquement plus de réserves.

Ainsi le jeu se joue entre ces deux groupes de pays. Tant et aussi longtemps que le 2e groupe a besoin de ressources financières pour faire face à ses dettes et qu'il n'a que le pétrole comme ressource il va vouloir hausser les prix, mais comme il ne peut pas, il va donc essayer de s'emparer d'une part du marché des autres pays, et ainsi pouvoir produire plus et faire face à ses endettements. Mais le premier groupe de pays ne leur laissera pas augmenter la production sans intervenir. Donc il va y avoir une contre-attaque de la part de ce premier groupe de pays (c'est-à-dire essentiellement l'Arabie Saoudite, le Koweït, le Qatar...)



M. Antoine Ayoub, professeur d'Économie à l'Université Laval.

C'est pourquoi, tant et aussi longtemps que cette situation de divergence demeurera, on pourra dire que tout accord sera un accord fragile.

Un autre facteur qui peut aider à comprendre la situation c'est de comparer le prix d'extraction d'un baril de pétrole. Pour les pays du 1er groupe le coût d'extraction équivaut à 10 cents le baril. Pour le Canada, plus particulièrement l'Alberta ce coût s'élève à 7\$ ou 8\$ le baril, et en mer du Nord (Angleterre, Norvège) le coût revient à 6\$. Donc l'écart entre 10 cents et des coûts de 6\$ à 8\$ est assez large pour permettre une forte compétition.

Voilà donc la situation. Et à la lumière de ces faits on peut donc répondre à la question qui nous préoccupait et dire que l'accord sera fragile et qu'il sera menacé.

M. Ayoub ajoute cependant que nous allons vivre avec cette menace tant et aussi longtemps que la demande pétrolière n'augmentera pas de façon significative.

On peut alors se poser une autre question: Quelle va être

la situation sur le plan de la demande pétrolière durant les prochaines années? C'est-à-dire quelles sont les réalités marquantes et importantes qui vont imprégner le secteur pétrolier international et surtout quels seront leurs impacts sur le Canada et le Québec.

Au niveau du Canada et en particulier de l'Alberta, si les prix chutent ou restent stables, la situation ne sera pas rentable et on verra les petites et moyennes entreprises faire faillite et se faire racheter par les plus grandes, donc un retour au mouvement de concentration. Par conséquent, l'effet est que l'exploration et la production en Alberta seront compromises, sauf si le gouvernement intervient au moyen de subventions. Ce qui reviendrait à nationaliser le risque et privatiser les profits.

Un deuxième phénomène c'est la situation de libre-échange qui existe avec les États-Unis. Ceci peut être l'occasion d'avoir une concentration par les compagnies américaines vers les compagnies albertaines, mais il faudrait cependant dans ce cas oublier la situation de canadianisation.

Le troisième problème qui touche plus particulièrement le Québec et peut-être les membres de l'Association ADIP c'est que s'il y a concentration et intégration on peut se demander ce que les indépendants pourraient faire? Deux possibilités se dessinent, la première est qu'ils vendent leur compagnie, la deuxième est qu'ils se regroupent, surtout pour diversifier les achats et être présents sur le marché mondial. Mais en ont-ils le désir, les structures, les moyens. Tout cela demanderait la considération de nombreux facteurs, de conclure Monsieur Ayoub. Suite à son exposé, ce dernier se prêtait avec brio à une période de questions animée qui confirmait bien l'intérêt suscité par sa prestation.

Le Président de l'Association, Monsieur Guimond Hotte, lui adressa des remerciements au nom de la centaine de personnes présentes. Il en profita pour entretenir les membres sur quelques dossiers qui retiennent l'attention du Conseil.



M. Guimond Hotte, président, s'adresse aux membres.